

**DEPARTEMENT
DES YVELINES**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

**DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR L'AMENAGEMENT
DE LA PROPRIETE DE MONTE-CRISTO**

**Arrondissement de
Saint-Germain-en-Laye**

Siège : Mairie de Marly-Le-Roi
Correspondance : Mairie de Saint-Germain-en-Laye

**SEANCE DU
20 mai 2025**

PUBLIE LE : 27 MAI 2025

Délibération n°250520-9 : Accord de partenariat dans le cadre de la création d'un jeu virtuel offert aux maisons des illustres

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt mai à dix-huit heures trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte Cristo, dûment convoqué par le Président, le quatorze mai, s'est réuni à l'Hôtel de Ville du Port-Marly, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Clarisse ZANN**, Présidente du Syndicat Intercommunal.

SEANCE DU 20 MAI 2025

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Didier BIZET, DELEGUE SUPPLEANT
LE PORT-MARLY	Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE Mireille TEMPEZ, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Clarisse ZANN, PRESIDENTE

ABSENTS EXCUSES

LE PECQ	Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE Julie SERIEYS, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Michèle TROJANI, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, DELEGUE SUPPLEANT

Pouvoirs : Néant

Communes non représentées

Assistaient à la séance

Monsieur Cyrille SCHUSTER, Directeur des pôles sportifs et culturels d'Unilys
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Domaine de Monte Cristo

<u>Nombre de communes</u>	:	3
QUORUM	:	4
<u>Délégués présents</u>	:	5
<u>Pouvoirs</u>	:	0
<u>Délégués comptant pour le vote</u>	:	4 pour le compte administratif 2024 5 pour les autres délibérations

**OBJET : ACCORD DE PARTENARIAT DANS LE CADRE DE LA CRÉATION D'UN
JEU VIRTUEL OFFERT AUX MAISONS DES ILLUSTRÉS - SIGNATURE**

RAPPORTEUR : La Présidente

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

CONSIDERANT la proposition de mettre en place une application de jeu gratuite proposant une médiation numérique sur Alexandre Dumas ;

LE COMITE,

Après avoir entendu les explications de sa Présidente et en avoir délibéré, **à l'unanimité,**

APPROUVE le nouvel accord avec le prestataire de service CRYPTOR Studio.

AUTORISE La Présidente à signer ledit-accord.

Fait à Marly Le Roi, le 27 MAI 2025

Transmis en préfecture et affiché le 27 MAI 2025

Marie-Claude CARLIER
Secrétaire de séance

Pour Extrait Conforme



Clarisse ZANN
Présidente du Syndicat Intercommunal